

Editorial

Ce numéro 38 de Saint Dizier Infos est le premier de l'année, une année d'ores et déjà riche en joutes politiques, en rebondissements météorologiques, en évènements locaux... De quoi alimenter les conversations ! Ne serait-ce que l'étrange coïncidence par laquelle nous avons installé le "radar pédagogique" au moment où j'étais moi-même interdit de conduite pour un excès de vitesse ! Effet pédagogique garanti ! Au-delà de la leçon d'humilité, passer trois semaines au volant d'une voiturette limitée à 50km/h (encore merci à la personne qui me l'avait prêtée) laisse le temps de la réflexion ; positivons : si au lieu d'un radar, c'est un obstacle inopiné qui avait surgi devant ma voiture ce jour-là, la sanction, sous forme d'accident, aurait été bien plus lourde de conséquences. Songez-y lorsque vous aurez l'impression de vous "traîner" pour ramener l'indication du radar de l'école dans les chiffres légaux.

Vous lirez dans les pages intérieures que notre plan d'eau est sur la sellette : alors que depuis des années, on nous explique qu'il sera nécessaire de mettre en place une dérivation de la Leyrenne afin que celle-ci ne traverse pas l'étang, alors qu'un plan de financement avait été élaboré dans ce sens, des réserves ont été émises conduisant à reprendre les études pour mieux assurer l'efficacité de la passe à poissons, accroître la pente de la dérivation, ré-estimer les coûts y compris celui d'une suppression du plan d'eau ! Et chaque fois que le bureau d'études propose des solutions techniques pour répondre aux objections techniques, il semble que d'autres problèmes surgissent. Tout se passe comme si les services de l'état désiraient vivement la suppression, tout en n'osant pas l'imposer à la municipalité. Pour ne pas qu'il soit dit qu'ils condamnent à mort notre plan d'eau, ils conseillent le suicide ! Nous entendons ne pas nous laisser faire. Nous aurons besoin du soutien de tous.

Enfin je vous donne rendez-vous le 22 mai sur le parking de la salle des fêtes, qui s'appellera désormais "Esplanade Solidarité-Téléthon" : c'est là que depuis dix ans nos associations se rassemblent pour faire le "Téléthon à Saint Dizier Leyrenne", Saint Dizier qui est le siège de la coordination départementale du Téléthon et de la délégation départementale de l'Association Française contre les Myopathie, et qui accueillera, pour la première fois en Creuse, la présidente de l'AFM pour une conférence débat. Venez nombreux ! Bonne lecture.

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT.

Dans ce numéro :

| | |
|---------------------------|---------|
| Budget 2012 | 2 à 4 |
| Travaux Voirie 2012 | 4 |
| Au conseil Municipal | 5 à 7 |
| Animation - Informations | 7 à 10 |
| Présidentielles | 10 |
| Vie Associative | 12 à 14 |
| Calendrier des Animations | 15 |
| Etat Civil | 16 |

à retenir

- Le budget 2012
- Assainissement eaux pluviales à Pommier
- Travaux au plan d'eau
- Inauguration du square Marius Giraud, de l'esplanade Solidarité-Téléthon, des vestiaires du stade.
- Cérémonies des Justes et de la Croix de la Mine - Murat

AU CONSEIL MUNICIPAL - Taux d'imposition

Taux d'impositions 2012.

Les taux d'imposition restent inchangés par rapport aux années précédentes. Soit :

| Taxes | Taux 2011 | Taux 2012 | Base d'imposition 2012 | Produits correspondants 2012 |
|--------------------------|-----------|-----------|------------------------|------------------------------|
| Taxe d'Habitation | 14,09 | 14,09 | 901 000 € | 126 951 € |
| Taxe Foncière (Bâti) | 18,52 | 18,52 | 636 200 € | 117 824 € |
| Taxe Foncière (non Bâti) | 81,28 | 81,28 | 74 500 € | 60 554 € |
| | | | Total | 305 329 € |

AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets

Budget Principal

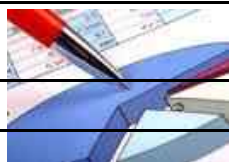
Section de fonctionnement



| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------------------|----------------|--------------------------------------|----------------|
| 011 - charges à caractère général | 212 052,00 € | 64 - remb. rem. | 15 100,00 € |
| 012 - charges de personnel | 267 700,00 € | 70 - ventes de produits, prestations | 19 200,00 € |
| 65 - autres charges de fonct. | 136 115,31 € | 73 - impôts et taxes | 385 785,09 € |
| 66 - charges financières | 25 682,02 € | 74 - dotations et subv. | 340 382,00 € |
| 67 - charges exceptionnelles | 115 719,88 € | 75 - autres produits. | 33 000,00 € |
| Total | 747 269,21 € | Total | 793 467,09 € |
| 68 - dotations aux amort. | 78 100,00 € | | |
| 023 - virement vers section inv. | 219 578,01 € | 002 - excédent reporté | 251 480,13 € |
| TOTAL | 1 044 947,22 € | TOTAL | 1 044 947,22 € |

Section d'investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------|--------------|---------------------------------|--------------|
| 001 - solde exe invest | 239 348,02 € | 1022 - FCTVA | 103 000,00 € |
| Reste à réaliser | 0,00 € | 28 - amortissements | 78 100,00 € |
| 16 - emprunts | 58 978,01 € | 1068 - excédent de fonct. | 239 348,02 € |
| 20 - immo incorporelles | 24 000,00 € | 024 - produits de cession | 0,00 € |
| 21 - immos corporelles | 68 200,00 € | 13 - subventions | 47 000,00 € |
| 23 - immos en cours | 329 000,00 € | 16 - emprunt et caution | 500,00 € |
| | | 21 - terrains nus | 32 000,00 € |
| | | Total | 499 958,02 € |
| | | 023- virement de section fonct. | 219 578,01 € |
| TOTAL | 719 526,03 € | TOTAL | 719 526,03 € |



AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)



Budget Assainissement

Section d'exploitation

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| 011 - charges à caractère général | 2 937,74 € | 70 - produits | 23 500,00 € |
| 65 - autres charges de gestion | 1 500,00 € | 75 - autres produits gestion | 1 500,00 € |
| 66 - charges financières | 0,00 € | 77 - produits exceptionnels | 1 200,00 € |
| 67 - charges exceptionnelles | 400,00 € | | |
| 68 - dotation aux amortissements | 58 834,99 € | | |
| Total | 63 672,73 € | Total | 26 200,00 € |
| 023 - virement section inv. | 88 965,01 € | 002 - excédent reporté | 126 437,74 € |
| TOTAL | 152 637,74 € | TOTAL | 152 637,74 € |

Section d'investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| 001 - solde déficitaire | 49 231,36 € | 1022 - FCTVA | 2 200,00 € |
| 16 - emprunts et dettes | 0,00 € | 28 - amortissements | 58 834,99 € |
| 20 - études | 5 000,00 € | 13 - subventions | 10 000,00 € |
| 21 - immobilisations incorp. | 0,00 € | 1068 - excédent de fonct. | 49 231,36 € |
| 23 - immobilisations en cours | 155 000,00 € | Total | 120 266,35 € |
| | | 021 - vir de section expl. | 88 965,01 € |
| TOTAL | 209 231,36 € | TOTAL | 209 231,36 € |

Budget du CCAS

Section de fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------------------|------------|----------------------------------|------------|
| 011 - charges à caractère général | 5 000,00 € | 002 - excédent reporté | 2 507,72 € |
| 65 - autres charges | 4 557,72 € | 70 - produits des services | 550,00 € |
| | | 74 - dotations et participations | 6 500,00 € |
| TOTAL | 9 557,72 € | TOTAL | 9 557,72 € |

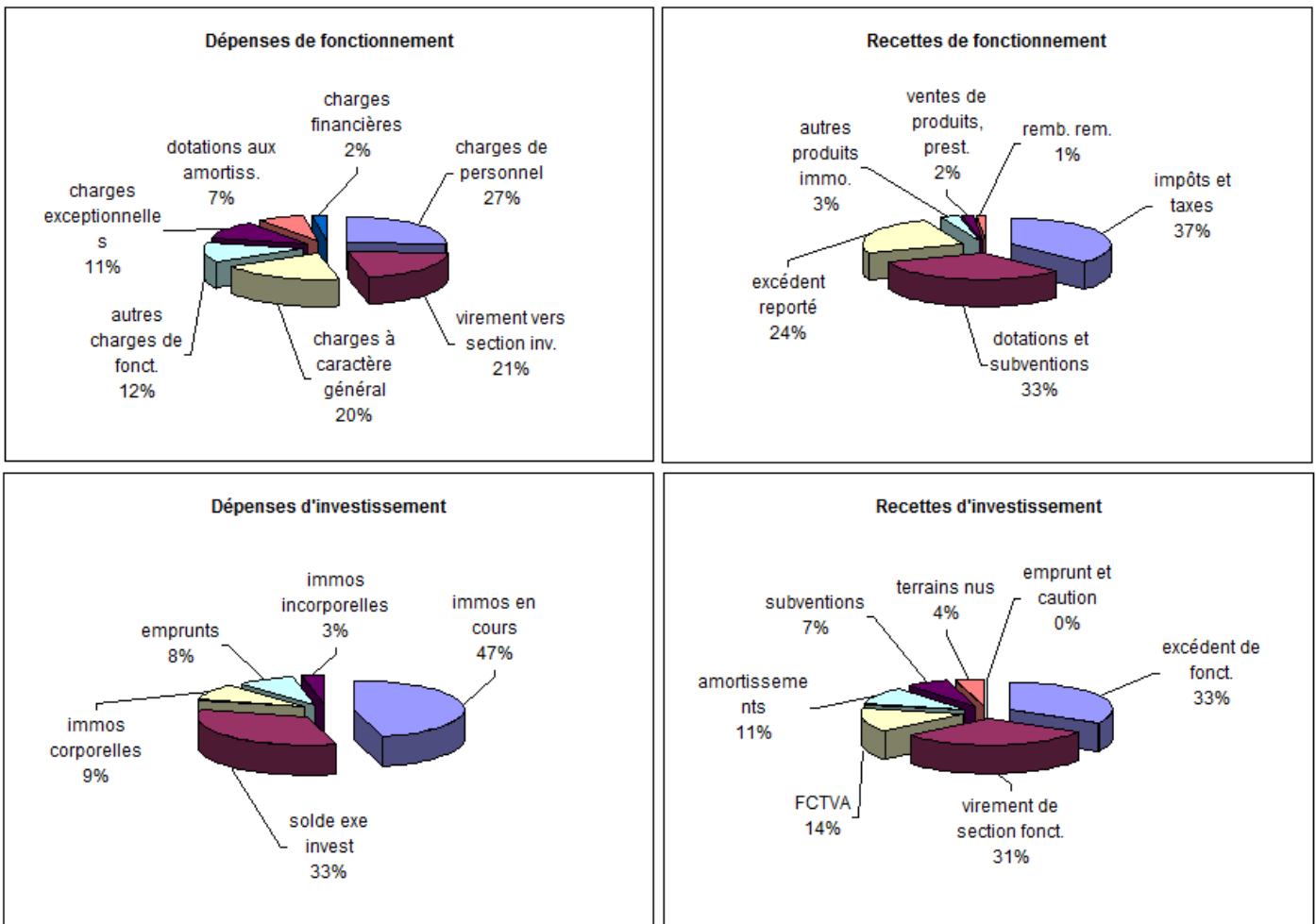
Budget de la Section de Murat

Section de fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------------------|------------|----------------------------|------------|
| 011 - charges à caractère général | 1 100,00 € | 002 - excédent reporté | 4 070,09 € |
| 67 - charges exceptionnelles | 3 970,09 € | 70 - produits des services | 1 000,00 € |
| TOTAL | 5 070,09 € | TOTAL | 5 070,09 € |

AU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

Budget Principal 2012 - Répartition des recettes et dépenses



Budget 2012 - Travaux éligibles au FDAEC

Le FDAEC sera intégralement utilisé dans le cadre des travaux d'assainissement (eaux usées) au village de Pommier.

Budget 2012 - Voirie & chemins

VOIRIE

| |
|---|
| Renforcement VC Murat (Monument) Patte d'Oie - Piste Forestière |
| Renforcement VC 39 Teillet (Sortie village) |
| Renforcement VC 8 Teillet (Sortie village - RD 22) |
| Renforcement VC 27 Mameix (patte d'oie - VC 39) |
| Renforcement VC 15 Chauverne |
| Renforcement rue de la Fontaine |
| Renforcement VC Cornat |




CHEMINS

| |
|--|
| Réfection piste du village du Monteil |
| Réfection de la piste du village des Effes |
| Allées du cimetière |
| Chemin villages Jalinoux-Les Jarges |
| Chemin dans le village de Jalinoux vers Champroy |
| Chemin au village de la Villate |
| Chemin Baloumier |
| Chemin au village de Mameix |
| Chemins au village de la Valette |

AU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

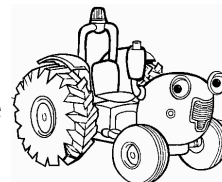
Conseil Municipal du 16 novembre 2011

Délibération au sujet du maintien d'activités du bureau de La Poste.

LA POSTE  Le Conseil Municipal oppose un refus catégorique à toute modification du fonctionnement actuel du bureau de Poste de Saint-Dizier Leyrenne, tant en ce qui concerne le nombre de jours ouvrables que les horaires d'ouverture compte tenu du nombre d'habitants.

Achat de matériel

Conformément aux opérations prévues au budget 2011, la Commune s'est dotée d'un nouveau tracteur.



Plan d'eau

En 2016, l'autorisation trentenaire pour l'exploitation du plan d'eau de notre commune expire. Elle doit donc être renouvelée.

Pour tenir compte des contraintes liées à l'environnement, une étude a été entreprise par la société Impact Conseil.

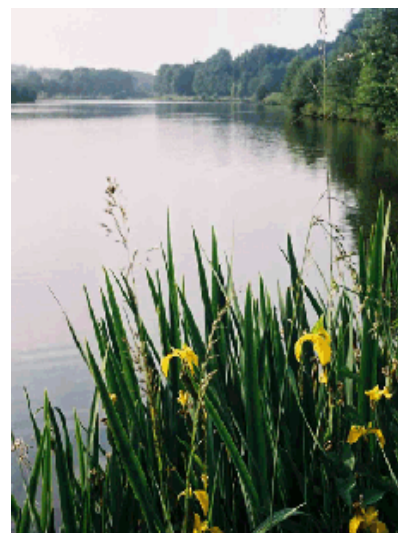
De cette étude ressortent 4 scénarios possibles :

Scénario n°1 : L'opération consiste à réaliser une dérivation totale de la Leyrenne et à créer un plan d'eau plus petit. Montant de ce scénario : environ 550 000 € HT.

Scénario n° 2 : L'opération consiste à réaliser une dérivation par cloison à partir de la queue de l'étang et à créer deux plans d'eau. Montant de ce scénario : environ 641 000 € HT.

Scénario n°3 : Il s'agit de réaliser une dérivation de type « digue d'étang » sur toute la longueur du plan d'eau et de garder presque l'intégralité de la surface actuelle de ce dernier. Montant de ce scénario : environ 711 000 € HT.

Scénario n°4 : L'opération consiste à supprimer totalement la digue du plan d'eau et aboutit à son effacement. Montant de ce scénario : environ 209 000 € HT.



La Direction Départementale des Territoires, représentant la Police de l'eau, émet de très grandes réserves sur les solutions 2 et 3 et prône plutôt l'arasement du plan d'eau comme solution « idéale » d'un point de vue environnemental.

Les représentants de la Commune font valoir que le scénario 3 permettrait de conserver à ce site son aspect touristique, associant activités de pêche, de promenade, de camping... alors que le scénario n°4 aboutirait à la « mort du bourg ».

Des études complémentaires ont été diligentées afin de tenir compte des remarques de la DDT. Ces études font apparaître à ce jour que les réserves évoquées peuvent être levées techniquement pour un coût raisonnable.



Conscient que le coût de ce projet est très élevé, mais désireux d'investir plutôt que de faire de Saint-Dizier « un bourg mort », le Conseil Municipal souhaite conserver le plan d'eau dans son intégralité et décide de retenir le scénario n°3. Il va désormais se mettre en quête de financements.

Des réunions complémentaires avec la participation des différents intervenants se tiendront prochainement.

AU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

Conseil Municipal du 19 janvier 2012

Opération Creusalis (Office Public de l'Habitat de la Creuse)

Creusalis prévoit la réalisation de 7 logements H.L.M. :

- 4 dans une première tranche.
- 3 dans une deuxième.



La première tranche de 4 logements est prévue sur les terrains achetés à M et Mme Dubost avec la construction prochaine de 2 F3 et 2 F4.

Conseil Municipal du 30 mars 2012

Subventions M PARRAIN Olivier.



Ce jeune a sollicité une subvention de la commune pour l'aider à financer sa participation aux championnats de moto cross. Il rentre cette année dans le "pôle espoir" et rencontre beaucoup de succès. Il propose en outre d'organiser une épreuve lors d'un prochain Téléthon.

Le Conseil a décidé de lui attribuer une aide de 250 €

AU CONSEIL MUNICIPAL - Travaux Terminés

Aménagements extérieurs des vestiaires de football

Les abords des vestiaires ont été aménagés : passages goudronnés et emplacement handicapés matérialisé.



Salle des Fêtes



Le sol de la salle de réchauffage de plats était très difficile à entretenir (ciment); du carrelage a été posé.

Les serrures ont été changées et remplacées par des canons de sécurité.

AU CONSEIL MUNICIPAL - Travaux prévus

Assainissement eaux pluviales au village de Pommier

Les travaux consistent à réaliser un réseau de collecte des eaux pluviales dans la continuité de celui des eaux usées. Les travaux de remise en état des chaussées par la DDT pourront alors être programmés.

L'appel d'offres pour ce chantier est en cours. Les soumissions devraient parvenir rapidement pour des travaux prévus à l'automne.



Rénovation du terrain de tennis extérieur



Le projet de construction d'un bâtiment abritant le tennis couvert ayant été abandonné, il sera procédé rapidement à la rénovation du terrain actuel en mauvais état.

Un petit local léger, destiné à entreposer le matériel, est envisagé. L'appel d'offres pour la rénovation est en cours.

AU CONSEIL MUNICIPAL - Travaux prévus

Bibliothèque municipale

Les travaux de rafraîchissement de la bibliothèque débiteront par la pose d'un revêtement de sol dans le couloir suivie, durant les vacances scolaires, par des travaux de peintures dans la pièce même.



ANIMATIONS - INFORMATIONS

Le 25 mars, un public nombreux est venu assister à une représentation de l'ensemble vocal "Harmonia Voce"



Amateurs de Musique classique, retenez cette date :

24 juin 2012 à 17 heures

pour un concert en l'église de St Dizier Leyrenne avec le chœur de chambre "Il Primo Voce"

(formation déjà venue l'an dernier).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Christiane RABIER en Mairie.

Atelier équilibre

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie nous informe que les ateliers d'équilibre et de mémoire ont repris.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

Vous pouvez contacter Christiane RABIER en Mairie .



Course cycliste Paris-Nice

Le mardi 6 mars 2012, lors de l'étape Vierzon - Lac de Vassivière, 194 km, les coureurs ont traversé rapidement notre commune.

Nous avons eu droit à quelques images TV de la place vue d'hélicoptère...



Téléthon 2011

Le Téléthon 2011 s'est achevé sur un compteur à 7 004.39 €.

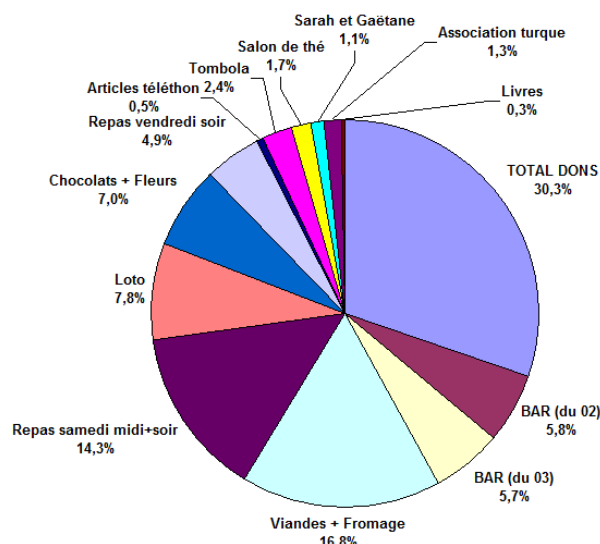
Merci à tous, participants et animateurs.

Défibrillateur de formation

Le 15 décembre 2011, un défibrillateur de formation a été remis par Groupama à la commune de St Dizier.



Répartition des gains par activité



ANIMATIONS - INFORMATIONS

Etape contre la montre du tour international féminin

Vendredi 20 juillet 2012

Cette étape partira de Bourganeuf, arrivée Bosmoreau et traversera notre commune à Murat, Lécurette, carrefour Mairie, le Pont Rouge et Pommier.



Radar pédagogique



La commune vient de se doter d'un équipement que vous avez sans nul doute remarqué !!!

Il s'agit d'un radar pédagogique destiné à modifier le comportement routier de certains d'entre nous.

Ce radar peut être installé n'importe où mais est actuellement situé à l'entrée sud de St Dizier où la vitesse est limitée à 50 Km/h.

Il détecte toutes les secondes les vitesses supérieures à 20 Km/h et module son affichage en fonction de tranches constatées : affichage de la vitesse en rouge clignotant et déclenchement de spots si celle-ci est supérieure à 56 Km/h (de - 1 à - 4 points).

Les données récupérées montrent que l'effet pédagogique est bien au rendez-vous, même si certains comportements perdurent...

À noter que l'effet pédagogique n'exclut pas les contrôles effectués par la gendarmerie !!!

Bilan de la fréquentation du camping municipal - Saison 2011



Quelques chiffres clés de la saison 2011:

- Taux d'occupation : 10 % (+2%/2010)

- Taux d'occupation des camping de même catégorie : 16 % (-0,5 %/2010)

Les recettes du camping pour la saison 2011 s'établissent à 1103.70 €

Le Conseil Municipal remercie Jérémy Bourdeix pour sa disponibilité, le contact chaleureux avec la clientèle et la tenue des comptes et statistiques.

Esplanade Solidarité-Téléthon

Conformément à une délibération du 06 septembre 2011, la place de la Salle des Fêtes a été baptisée

"Esplanade Solidarité-Téléthon"

Une "plaque de rue" sera implantée prochainement.

Une cérémonie d'inauguration aura lieu le 22 mai 2012 à 18 heures

L'ensemble de la population est invité à cet événement



ANIMATIONS - INFORMATIONS

Inauguration du square Marius Giraud



Afin d'honorer la mémoire de Marius Giraud et son action en tant que Maire de Saint Dizier de 1935 à 1939, Le Conseil Municipal avait décidé de donner son nom au square créé dans le bourg.

En outre, Le don effectué par Marius Giraud a servi à la réfection et l'enfouissement du réseau électrique dans le bourg.

L'inauguration de ce square s'est déroulée à l'issue de la commémoration de l'armistice 1945, le 8 mai 2012 en présence d'une foule nombreuse.

Inauguration des vestiaires du stade



L'inauguration des vestiaires du stade au lieu le

SAMEDI 2 JUIN 2012 à 11 heures

L'ensemble de la population est invité à cet événement

Cérémonie des Justes

Afin d'honorer la conduite exemplaire d'Eugène et Raymonde Pradaude lors de la guerre 1939-1945, une cérémonie aura lieu

le 24 juin 2012 à 14h30

à la Salle des Fêtes

L'ensemble de la population est invité à cet événement



AEL/ECOLE

A la fin de l'année scolaire précédente, la Directrice de l'Ecole a recréé une coopérative scolaire afin de satisfaire à des textes stipulant que la circulation d'argent dans une école devait se faire sous l'égide d'une structure de ce type. Pour reprendre la définition donnée sur le site de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) : " La Coopérative scolaire est une association d'élèves au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire". Ayant eu le sentiment qu'il existait une volonté de les tenir à l'écart, les responsables du bureau de l'association des Amis de l'Ecole Laïque (AEL) ont réagi dans un billet paru dans le n°37 de St Dizier Infos, lequel a été ressenti comme une agression par la direction de l'école. Ce malentendu a été à l'origine d'un vif débat lors du dernier conseil d'école, à l'issue duquel il a été dit que l'AEL pouvait aider au financement d'actions de l'école (par ex. le voyage de fin d'année, permettant ainsi d'alléger le coût restant à charge des élèves). Il reste nécessaire pour l'avenir de préciser les modalités de coopération de ces deux structures qui diffèrent dans leur essence (l'une étant avant tout une association d'élèves, l'autre essentiellement une association de parents et d'amis de l'école), mais poursuivent le même but de soutien de l'école et d'aide à l'épanouissement des enfants. La municipalité reste à la disposition de ces deux associations pour leur permettre de dépasser ce démarrage difficile et de travailler dans un esprit de symbiose et d'enrichissement mutuel.

ANIMATIONS - INFORMATIONS

Inscriptions des élèves à l'école de
Saint Dizier Leyrenne

Inscriptions des élèves pour le ramassage scolaire

L'inscription des élèves doit se faire avant le

25 juin 2012



Inscriptions à la cantine de l'Ecole de St Dizier Leyrenne
L'inscription des élèves de l'Ecole à la cantine municipale doit se faire avant le
27 août 2012

BIBLIOTHEQUE

Anne-Marie, Josiane et Martine seraient heureuses de vous accueillir à la Bibliothèque Municipale (dans les locaux de la Mairie) tous les jeudis de 10h30 à 12h et de 15h30 à 17 h.

Les prêts de livres et l'inscription sont gratuits.

En lien avec la Bibliothèque de Guéret, nous essayons de répondre au mieux à vos demandes particulières.

De nombreux livres du terroir, des romans, des romans policiers et des documents sont à votre disposition, ainsi qu'un rayon de livres d'enfants.

Actuellement, nous disposons de 1500 ouvrages et nous acceptons les dons de livres (en bon état) et remercions nos généreux donateurs.



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Résultats du 1° tour

STATISTIQUES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ST DIZIER LEYRENNE 22 AVRIL 2012 - 1° TOUR

| | | | | | |
|-----------|------------|-----------------------|--------------|-------------|-----|
| Inscrits | 681 | Taux de participation | 82,82 | Abstentions | 117 |
| Votants | 564 | Taux de blancs/nuls | 1,42 | Exprimés | 556 |
| Blanc/Nul | 8 | | | Majorité + | 279 |

| NOM | NB SUFFRAGES | Table 1 | Table 2 | Table 3 | Table 4 | Table 5 | % | Tendance |
|----------------------------|--------------|------------|------------|------------|----------|----------|-------|-----------------------------------|
| 10 - François HOLLANDE | 225 | 84 | 57 | 84 | | | 40,47 | Parti Socialiste |
| 02 - Marine LE PEN | 110 | 33 | 34 | 43 | | | 19,78 | Front National |
| 03 - Nicolas SARKOZY | 99 | 39 | 26 | 34 | | | 17,81 | Union pour un Mouvement Populaire |
| 04 - Jean-Luc MELANCON | 62 | 22 | 20 | 20 | | | 11,15 | Front de Gauche |
| 08 - François BAYROU | 28 | 8 | 12 | 8 | | | 5,04 | Mouvement Démocrate |
| 09 - Nicolas DUPONT-AIGNAN | 12 | 3 | 4 | 5 | | | 2,16 | Debout la République |
| 05 - Philippe POUTOU | 10 | 5 | 4 | 1 | | | 1,80 | Nouveau Parti Anti-capitaliste |
| 01 - Eva JOLY | 9 | 2 | 5 | 2 | | | 1,62 | Europe Ecologie Les Verts |
| 07 - Jacques CHEMINADE | 1 | 0 | 1 | 0 | | | 0,18 | Solidarité et Progrès |
| 06 - Nathalie ARTHAUD | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,00 | Lutte Ouvrière |
| Total | 556 | 196 | 163 | 197 | 0 | 0 | | |

Résultats du 2° tour

STATISTIQUES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ST DIZIER LEYRENNE 6 MAI 2012 - 2° TOUR

| | | | | | |
|-----------|------------|-----------------------|--------------|-------------|-----|
| Inscrits | 681 | Taux de participation | 84,58 | Abstentions | 105 |
| Votants | 576 | Taux de blancs/nuls | 7,12 | Exprimés | 535 |
| Blanc/Nul | 41 | | | Majorité + | 268 |

| NOM | NB SUFFRAGES | Table 1 | Table 2 | Table 3 | Table 4 | Table 5 | % | Tendance |
|------------------------|--------------|------------|------------|------------|----------|----------|-------|-----------------------------------|
| 01 - François HOLLANDE | 351 | 126 | 118 | 107 | | | 65,61 | Parti Socialiste |
| 02 - Nicolas SARKOZY | 184 | 59 | 68 | 57 | | | 34,39 | Union pour un Mouvement Populaire |
| Total | 535 | 185 | 186 | 164 | 0 | 0 | | |



UFC-QUE CHOISIR DE LA CREUSE

25 AVENUE PIERRE LEROUX - BP 242
23005 - GUERET CEDEX

Tél 05 55 52 82 83 - ufc.creuse@wanadoo.fr / quechoir.org
Votre contact pour la commune: Roland CARON - Murat - 05 55 64 47 17

ARRHES & ACOMPTE

Pour un achat ou par exemple une location saisonnière, vous versez un acompte ou des arrhes. Il arrive que, bien qu'étant engagée, l'une ou l'autre des parties soit contrainte de revenir sur le contrat. Les conséquences de ce revirement vont dépendre du nom donné aux sommes versées : arrhes ou acompte.

Ce que dit la loi : les arrhes ou les acomptes sont des sommes versées au moment de la commande d'un bien ou d'une prestation de services dont la livraison ou l'exécution interviennent plus tard. Il n'y a pas de montant déterminé. *Il est d'usage de s'en tenir de 10% à 30 % maximum lors de la signature de la commande.*

ARRHES : Possibilité de dédit

Côté clients : Si vous changez d'avis, le vendeur pourra conserver les arrhes à titre de dédommagement.

Côté professionnel : Si celui-ci revient sur son engagement, il doit alors vous restituer le double des arrhes que vous avez versées

ACOMPTE: Un engagement ferme

Les deux parties sont fermement et définitivement engagées. La somme que vous avez versée est considérée comme une avance sur le total du prix à payer. Vous devez payer le solde, à défaut le commerçant peut vous contraindre à lui verser des dommages et intérêts. De son côté, le professionnel doit livrer le bien ou fournir la prestation prévue, à défaut vous pouvez lui demander des dommages et intérêts devant les tribunaux.

Pour s'en rappeler, mnémotechnique : ARRhes : vous pouvez ARRêter / aCOMpte : vous devez CONTinuer

LE DEMARCHAGE A DOMICILE

Quels sont les contrats concernés et que prévoit la loi pour protéger le consommateur ?

Selon l'art. L121-21 du Code de la Consommation sont concernés : l'achat, la vente, la location- vente ou la location avec option d'achat de biens et la fourniture de services.

Le Code de la Consommation prévoit 3 dispositions de protections essentielles :

- un délai de rétractation de 7 Jours
- la remise obligatoire d'un contrat répondant à des mentions obligatoires.
- l'interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de rétractation.

Que se passe t'il si ces dispositions ne sont pas respectées par le démarcheur ?

Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions civiles (nullité du contrat) et/ou pénales (amendes, et dans certains cas peines d'emprisonnement)

Quels recours possibles en cas d'abus ?

Vous pouvez contacter notre association qui saura vous aider ou bien saisir la DDPP

Conseil:

En cas de démarchage à domicile, il faut toujours être très vigilant la réponse à donner est : je vais réfléchir ou bien non afin de ne pas se laisser influencer par un démarcheur " trop insistant".

VIE ASSOCIATIVE

Les Fils d'Argent

Après la marche avec nos amis de Grand-Bourg en septembre 2011, certains d'entre nous partaient pour 8 jours au Tyrol : temps et paysages magnifiques, mais un peu loin. Ensuite nous avons visité St Léonard et le moulin du Got : c'est à côté, mais peu de personnes connaissent. Ensuite, avec Leyrenne Patrimoine, par un temps magnifique, nous avons visité le château de Castelnaud et fait une belle promenade en gabarre. Nous avons terminé 2011 par le repas de fin d'année.



Puis ce fut 2012 ; dégustation de la galette, un peu plus tard l'Assemblée Générale et son goûter, retardée par le temps. Nous sommes allés rire à Grand-Bourg au théâtre "les trois coups" qui jouaient "un beau salaud". A ce jour, début mars, nous revenons de Limoges après avoir vu autre chose que l'hôpital : visite du vieux Limoges en petit train (parfait pour les vieilles jambes), le four des Casseaux, repas, bien sûr la gare, le souterrain de la Règle, le tout avec un temps moyen.

Prévisions :

25/05 : Marche avec Grand-Bourg à St Dizier.

15/06 : Repas de la Fête des Mères à Crozant avec quelques promenades.

23/08 : Buffet campagnard à Fursac.

06/09 : Marche avec Grand-Bourg chez eux.

Du 23 au 29/09 : Voyage sur la Côte d'Azur.

Et nous accompagnerons Leyrenne Patrimoine dans leurs voyage à Rochechouart

COUNTRY LEYRENNE DANCE

Le Country Leyrenne Dance organise à nouveau sa soirée

le samedi 16 juin 2012 à 19h30 ; sur réservation uniquement.

Au programme danses, initiations et bonne humeur le tout accompagné des FROGS AND ROASTBEEF. Pour tous renseignements 05 55 64 45 65.



COMITE DES FETES



Loto le 26 mai 2012

Feu de Saint Jean
le 23 juin 2012

Fête de Saint Dizier
les 4 et 5 août 2012



SAINT DIZIER LEYRENNE COMITÉ DES FÊTES LOTO D'ÉTÉ

Samedi 26 MAI 2012
20 h 30
Salle des Fêtes

1er lot : Cuisine d'extérieur
2ème lot : Ensemble Salon de Jardin (8 pièces)
3ème lot : Balancelle (3 places)

Partie enfants gratuite : Caméscope, Piscine,
Radio-Réveil à Projection

ET DE NOMBREUX LOTS D'ÉTÉ
Loveuse et ses Coussins, Bain de soleil à
bascule, Cadre photos numérique, Tondeuse
électrique à gazon, Soins détente Thalaform
et bien d'autre lots

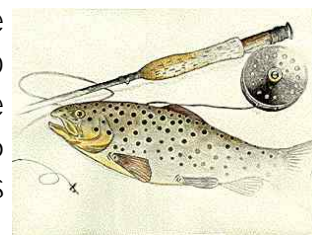
1 carton = 5 € 5 cartons = 20 € 10 cartons = 30 €

BUVETTE - SANDWICHS - CRÊPES

VIE ASSOCIATIVE (suite)

AAPPMA

Le samedi 24 décembre 2011, Patrick Laberthe et Jean-Claude Sulpice ont procédé à la pose de boîtes Vibert, œufs de truites Fario souche sauvage, sur les têtes de ruisseaux, La Valette, Le Montarichard, La Brégère, donnant sur la Leyrenne ; le vendredi 16 mars 2012, donnant sur le Grand Rieux, têtes de ruisseaux, les Bruges, route de Las Vias, Bourdaleix, Cornat, en dessous de Teillet, 25 000 alevins de truites Fario souche sauvage.



ASSOCIATION SPORTIVE DE ST DIZIER LEYRENNE



L'Association Sportive de Saint Dizier Leyrenne se porte à merveille. En effet cette année est un peu particulière, puisqu'à ce jour l'équipe fanion se retrouve seule à la tête du championnat de deuxième division avec neuf points d'avance sur son poursuivant direct « Creuse Avenir » et ne compte qu'une défaite.

Avec sa victoire contre Sardent, les joueurs maintiennent ainsi leur première place et surtout ils sont certains de monter en première division.

L'entraîneur Dominique Boucaud a pour l'instant bien tenu ses troupes, espérons qu'il le fera jusqu'à la fin car si elles peuvent espérer être championnes de la Creuse. L'équipe B quant à elle maintient son rythme de croisière. Il est à noter que cette équipe est restée sans jouer pendant quatre mois environ : ceci est dû au mauvais temps et aux deux forfaits de la poule. Avec sa dernière victoire à domicile, elle conforte ainsi sa deuxième place et monte en troisième division en tant que meilleure deuxième.

L'équipe féminine en entente avec Bénévent poursuit son ascension avec tout de même un nombre réduit de filles, beaucoup d'entre elles travaillent le samedi. Elles sont cependant premières, elles aussi peuvent prétendre à la montée en première division.

L'ensemble des dirigeants tient à remercier les nombreuses personnes présentes lors de son repas et de son loto.

Un tournoi sera organisé le dimanche 24 juin sur la journée et notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 30 juin à 17 heures.

Que toutes les personnes intéressées pour intégrer une équipe du club ou faire partie des dirigeants se fassent connaître auprès des responsables.

LEYRENNE ATHLETIC CLUB Course La Leyrennoise 2012

Avec 109 participants, la participation a été inespérée, compte tenu des conditions climatiques pas vraiment idéales (même si on s'en est plutôt bien sorti avec l'absence de la pluie).

La victoire est revenue à Marc Poulet. Les coureurs du LAC auront fait ce qu'ils pouvaient pour revenir en pratiquant une magnifique course d'équipe et le challenge n'était pas loin d'être réussi. Las, la course de Glénic était encore dans les jambes et la descente sur St Dizier n'a pas permis d'être aussi rapide qu'espéré ; ce fut malgré tout une belle course et les



Texte inspiré du site le-leyrenne-ac.over-blog.com

hommes du LAC n'ont pas démerité, se classant nombreux dans les premières places.

Côté féminin, victoire de Sandra Alexandre devant l'éternelle Florence Saringella.

Belle 3ème place pour notre coureuse locale, Blandine Pradeau.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE



Programmation activités saison 2012 :

- "Tennis à l'école" Saint Dizier Leyrenne chaque vendredi après l'école de 16h45 à 17h45.
- Avec le collège de Bourganeuf : "Ateliers sport" chaque mardi de 13h00 à 15h00 sur les structures de cette ville du 18 octobre 2011 à fin juin 2012 par groupes de 12 avec les classes de 5ème.
- Les stages "Ecole ouverte" avec le collège sont maintenus pendant les vacances scolaires de printemps et d'été et concernent les enfants volontaires.
- Le tournoi Inter écoles pour les écoles primaires ayant participé durant l'année scolaire au " Tennis à l'école" est fixé au vendredi 15 juin 2012 avec pique-nique sur les structures de Saint Dizier Leyrenne.
- Pour les licenciés (es) du club : entraînement adultes chaque lundi de 14h00 à 16h00; enfants de 5 à 16 ans chaque mercredi en différents modules constitués par l'enseignante de 10h00 à 17h00 et en fonction des conditions météo.
- Comme chaque année des stages CITV / CITA sont organisés durant les vacances de printemps et d'été par groupes de 4 à 6 en fonction des demandes.
- La Fête annuelle du tennis aura lieu les 13,14 et 15 juillet 2012 : Tournoi ouvert à toutes et à tous, jeux enfants, repas de clôture et thé dansant.

Les tournois départementaux et locaux des clubs font l'objet d'une diffusion calendaire auprès des licenciés (es) pour s'inscrire.

Les dates de nos thés dansants et Théâtre:

- dimanche 20 mai Franck SALLES
- dimanche 15 juillet Virginie POUGET
- dimanche 23 septembre Sylvie PULLES
- dimanche 21 octobre Christophe COINEAU
- dimanche 25 novembre Pascal TERRIBLE.

Réveillon de la Saint Sylvestre 2012 sur réservations.



Tarifs des licences donnant droit à un accès illimité au court:

Adultes : 38 € ; 1er enfant: 20 € ; 2ème enfant : 15 € ; couple : 65 € ;

passport famille : 78 €

Location court : 3 € de l'heure par personne non licenciée

Forfait 10h00 : 25 €

Jeton pour nocturne : 1 € de l'heure programmée.

Les licences 2012 sont en cours, les inscriptions se font en complétant la fiche prévue auprès de l'enseignante ou d'un membre du club.

| Date | Activités | Lieu |
|--|---|---|
| dimanche 20 mai 2012 | Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant | Salle des fêtes |
| mardi 22 mai 2012 | Inauguration Esplanade Solidarité Téléthon 18h | Salle des Fêtes |
| samedi 26 mai 2012 | Comité des Fêtes : Loto | Salle des fêtes |
| samedi 2 juin 2012 | Inauguration Vestiaires du Stade - 11 h | Stade |
| dimanche 10 juin 2012 | Fils d'Argent : Thé dansant | Salle des fêtes |
| samedi 16 juin 2012 | Country Club : Repas sur réservations | Salle des fêtes |
| samedi 23 juin 2012 | Comité des Fêtes : Feu de St Jean | Salle des fêtes |
| dimanche 24 juin 2012 | Cérémonie des Justes - 14h 30 | Salle des fêtes |
| dimanche 24 juin 2012 | Concert "Il primo voce" - 17 h | Eglise |
| vendredi 29 juin 2012 | Ecole de St Dizier : Fête de l'Ecole | Salle des fêtes |
| dimanche 1 juillet 2012 | Fils d'Argent : Thé dansant | Salle des fêtes |
| vendredi 13 au dimanche 15 juillet 2012 | Tennis Club de la Leyrenne : Fête du Tennis | Salle des fêtes |
| Vendredi 20 juillet 2012 | Tour international féminin | Murat, Lécurette, carrefour Mairie, le Pont Rouge, Pommier |
| samedi 4 & dimanche 5 août 2012 | Comité des Fêtes : Fête annuelle | Sur la place |
| dimanche 26 août 2012 | Fils d'Argent : Thé dansant | Salle des fêtes |
| dimanche 16 septembre 2012 | Leyrenne Athletic Club : Gd Rieu | Sur site |
| dimanche 23 septembre 2012 | Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant | Salle des fêtes |
| dimanche 7 octobre 2012 | Fils d'Argent : Thé dansant | Salle des fêtes |
| samedi 13 octobre 2012 | Foot : Repas | Salle des fêtes |
| samedi 20 octobre 2012 | Les Amis de l'Ecole Laïque : Loto | Salle des fêtes |
| dimanche 21 octobre 2012 | Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant | Salle des fêtes |
| samedi 27 octobre 2012 | Comité des Fêtes : Concours de belote | Salle des fêtes |

Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de « St Dizier Infos », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir en Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.

COMMEMORATION

Chaque année, depuis la Libération, la commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'Ecole de la Garde pour célébrer les souvenirs :

- du massacre de Maquisards à la Croix de la Mine,
- du massacre d'Elèves de l'Ecole de la Garde et de Maquisards au village de MURAT en 1944.

Cette année, ces cérémonies auront lieu le

DI MANCHE 22 JUILLET 2012

Le rassemblement se fera à la Mairie de SAINT DIZIER LEYRENNE, à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30. Celle de Murat à 11 H 30 environ.

État civil

Naissances

GAMAIRE Lona Maryse née le 07 octobre 2011

RENARD Djelvis né le 16 août 2011

JEGOU Nina Jade Capucine née le 22 janvier 2012

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Décès

M MONTEIL Daniel, Maurice, (67 ans), le 5 Septembre 2011

Mme DEMARGNE Yvonne, veuve DEMARGNE, (98 ans), le 13 Novembre 2011

M GROS Lucien, Henri, (78 ans), le 3 Février 2012

Mme CHIQUET Berthe, Pauline, veuve LELONG, (104 ans), le 10 Février 2012

M PETIT Marcel, (83 ans), le 20 Février 2012

M GALY Paul, (81 ans), le 23 Février 2012

M EMIEL Maurice, Marcel, (79 ans), le 5 Mars 2012

M DUBOST Raymond, (91 ans), le 8 Mars 2012

Mme DURUDAUD Lucie, veuve COUTY, (89 ans), le 15 Avril 2012

Mme DEMARGNE Catherine, Michelle, (49 ans), le 18 Avril 2012

Décès hors commune : M MAYNE Robert (68 ans), le 25 Mars 2012

Adjoint au Maire de St Dizier Leyrenne de 1977 à 1989

Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles.

Les avis et opinions exprimés dans les articles rédigés par d'autres rédacteurs que ceux de la Mairie n'engagent que leurs auteurs et ne représentent en aucun cas une position ou une opinion des représentants de la Mairie